



Cumul de baux et propriété commerciale

Par **Tony64**, le **14/03/2010** à **13:29**

Bonjour,rrrnJe suis propriétaire et depuis le 1er avril 2001, je renouvelle tous les 23 mois un bail précaire (dérogatoire) au même locataire. Ce renouvellement est fait devant notaire tout en précisant par écrit que le locataire renonce à la propriété commerciale.rnrnMa question est simple : est-ce que le locataire peut obtenir de quelque manière que ça soit la propriété commerciale ?rnrnMerci par avance pour vos réponses.

Par **fabienne034**, le **14/03/2010** à **15:20**

Bonjour,rrrn?????????rnrnoui évidemment, il suffit qu'il ailles devant le tgi près du local commercial et il se retrouve avec un bail de neuf ans !rnrnpour tout savoir sur le bail commercialrnrn<http://www.fbIs.net/ARRETCOMMERCIAL.htm>